



# APPEL A CANDIDATURE

Fête de la Gastronomie 2017



22, 23 et 24  
septembre 2017

[www.petitescitesdecaractere.com](http://www.petitescitesdecaractere.com)





# La Fête de la Gastronomie

## Qu'est-ce que la Fête de la Gastronomie ?

**La Fête de la Gastronomie est un événement national et international dédié à la gastronomie, à ses acteurs et à ses savoir-faire.** Elle se déroule partout en France durant trois jours, le quatrième week-end de septembre. Rendez-vous **les 22, 23 et 24 septembre** prochains pour la 7<sup>ème</sup> édition.



Initiée en 2011, la Fête de la Gastronomie est portée par la **Ministère de l'Economie**, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture.

**Véritable offre touristique porteuse du rayonnement français**, elle stimule le développement économique et la valorisation des territoires en mettant en lumière la richesse, la qualité des produits et savoir-faire de nos terroirs. Cet événement est l'occasion de sensibiliser et d'initier le grand public à la gastronomie française et à ses enjeux.

En 2016, la Fête de la Gastronomie a fait naître **10 525 évènements en France et à l'étranger, avec 2 500 000 visiteurs et près de 300 000 professionnels impliqués.** Les projets sont variés : pique-niques, banquets, dégustations, démonstrations, conférences, portes ouvertes... Trois journées pédagogiques et festives dédiées à la découverte, au plaisir et à la convivialité !

## Au cœur du produit !

Chaque année, la Fête de la Gastronomie met à l'honneur une thématique spécifique qui incite à la réflexion et à la découverte de la gastronomie française. **Pour cette 7<sup>ème</sup> édition, la thème choisi « Au cœur du produit »** propose une réflexion sur le vivant, la biodiversité, mais aussi le savoir-faire. Du produit brut à sa transformation et sa valorisation, c'est une véritable découverte des saveurs et des métiers !

Pour incarner cette thématique, **Stéphane Layani**, Président du Marché International de Rungis, est le parrain de la prochaine édition 2017 de la Fête de la Gastronomie.



# Fête de la Gastronomie & PCC



## La Fête de la Gastronomie et les Petites Cités de Caractère

**Le partenariat entre la Fête de la Gastronomie et les Petites Cités de Caractère®** prolonge l'engagement du Comité Régional du Tourisme de Champagne Ardenne qui relaye depuis plusieurs années la manifestation. Quelques Petites Cités de Caractère® de Champagne Ardenne, notamment Ervy-le-Chatel, ont ainsi organisé un temps festif ces dernières années lors de cet évènement.

La Fête de la Gastronomie et les Petites Cités de Caractère® défendent deux projets très proches dans leur ambition de **produire du développement économique à partir du patrimoine**, de **constituer et consolider une offre touristique sur tout le territoire**.

Très centré depuis sa création sur la valorisation du patrimoine bâti et la place donnée à ce patrimoine dans les projets de développement des cités, le réseau des Petites Cités de Caractère® souhaite enrichir le projet historique en valorisant tous les patrimoines y compris les **patrimoines immatériels dont la gastronomie**.

En proposant un temps de vie et de convivialité qui nourrira le projet global de valorisation des patrimoines de la cité, l'animation et le positionnement touristique, la **Fête de la Gastronomie contribue à animer la cité autour de ses patrimoines**.

Pour la Fête de la Gastronomie, le partenariat avec les Petites Cités de Caractère est l'opportunité de relayer la manifestation dans des petites villes, des communes avec lesquelles le Commissariat travaille encore peu.

**Cet appel à candidature vise à permettre aux Petites Cités de Caractère® de France d'inscrire au minimum 20 événements PCC pour l'édition 2017 de la Fête de la Gastronomie, et ainsi de créer une véritable lisibilité du réseau lors de cette manifestation.**



# Comment relayer la Fête de la Gastronomie dans les PCC ?

## Qui ?

La Fête de la Gastronomie donne aux divers professionnels de la gastronomie, de l'agriculture, du tourisme, de l'éducation, de la culture, de la solidarité, de la formation, l'opportunité de **développer des événements fédérateurs qui mettent en lumière leurs talents**. Elle implique de nombreux secteurs comme l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, les métiers de bouche, la pêche, les marchés, mais aussi les arts de la table, le tourisme, ou encore les établissements scolaires de formation professionnelle.

La Fête de la Gastronomie doit permettre **d'associer tous les acteurs présents** dans les PCC : les chefs, les commerçants et artisans de bouche, les agriculteurs (le contenu), les antiquaires et les métiers d'art de la table (le contenant), les associations du patrimoine et offices de tourisme, les habitants, les écoles...

## Comment ?

Quelques idées d'événements :

- Conférences, tables rondes (légumes oubliés, pratiques culinaires, recettes traditionnelles, évolution des goûts et des usages ...)
- Visites d'ateliers et de lieux de fabrication : démonstrations et dégustations (fermes, ateliers d'arts de la table, fromagerie, boulangerie...)
- Marché de terroir et des arts de la table
- Vide cuisine, vide buffet
- Pique-nique, repas solidaire partagé, dîner de chefs, banquet à thème
- Démonstrations culinaires, leçons de cuisines populaires, concours gastronomiques, ateliers du goût
- Balades gourmandes, rallye, randonnée, jeux de pistes, cueillette
- Initiation au goût dans les écoles, ateliers enfants (fabrication d'un bijou à croquer, sculpture de légumes, fabrication de pain...)
- Mini ferme pédagogique
- Librairie culinaire
- Création de recettes avec des produits locaux (pain, cocktail, plat...)
- Expositions, spectacles

**Les événements pédagogiques intégrant des ateliers de démonstrations de savoir-faire métiers et culinaires seront particulièrement valorisés par le Commissariat général à la Fête de la Gastronomie.**





# Inscription

## Où s'inscrire ?

Chaque organisateur est invité à remplir le **formulaire d'inscription** qui est à retourner au plus tôt à l'association des Petites Cités de Caractère de France à l'adresse suivante : **valerie.bouvet-jeunehomme@petitescitesdecaractere.com**

Chaque événement sera labellisé « **Fête de la Gastronomie** » après inscription par le Commissariat général selon les critères établis par la charte « Fête de la gastronomie ». Les projets exclusivement commerciaux ou promoteurs d'une marque ne pourront faire l'objet d'une labellisation.

## Quand s'inscrire ?

La **date limite d'inscription est fixée au 8 septembre**. Mais afin de pouvoir profiter des opportunités de visibilité sur les supports de communication de la Fête de la Gastronomie (newsletter, Facebook, site Internet...), les inscriptions doivent se faire au plus tôt.

Un **préprogramme PCC** sera présenté à l'occasion de la signature de la convention PCC / Fête de la Gastronomie début juillet. Afin de pouvoir profiter de ce premier effet de communication, **un premier retour des inscriptions est fixé pour le 26 juin**.

## Quelle visibilité ?

Il est demandé à chaque organisateur de **remplir autant de formulaires que d'événements**. Chaque animation doit faire l'objet d'une description la plus précise possible.

Les organisateurs doivent fournir **un seul visuel par animation** (photo, affiche...) aux formats suivants : **png, gif, jpg, jpeg**.

Chaque porteur de projet s'engage à faire apparaître les logos « Fête de la Gastronomie 2017 » et « Petites Cités de Caractère » sur ses supports de communication, et à indiquer également que son événement s'inscrit dans le cadre de la Fête de la Gastronomie 2017.

## Contact

Petites Cités de Caractère® de France  
**valerie.bouvet-jeunehomme@petitescitesdecaractere.com**  
02 43 75 99 25 - 06 43 07 43 70